

Indications :

- Porter une protection oculaire lors de tout soin exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

Remarques :

- En l'absence de souillures et de manipulations, la protection oculaire peut être conservée pour la prise en charge de plusieurs patients.
- Si la protection oculaire est réutilisable : procéder immédiatement après le retrait à son entretien à l'aide d'un produit détergent/désinfectant suivi d'un rinçage minutieux.
- Pratiquer une hygiène des mains avant la pose et après le retrait.
- Changer en cas de souillures et nettoyer désinfecter.

LE MATÉRIEL :



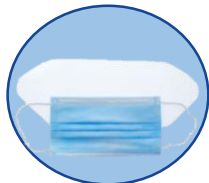
Lunettes de protection :

- Les lunettes de vue ne sont pas des lunettes de protection oculaire**
- Préférer des lunettes avec retour large sur les cotés si risque d'aérosolisation.



Visière de protection :

- Porter une visière de protection ne dispense pas du port de masque ou APR



Masque à visière :

- A la différence des deux autres, le masque à visière n'est pas réutilisable.
- Pour son utilisation se référer à la technique de pose et retrait du masque chirurgical.

Mettre la protection oculaire



1. FHA avant



2. Mettre un masque



3. Ajuster la protection oculaire au visage

Retirer la protection oculaire



1. Saisir la protection par les branches



2. Déposer dans le bac de décontamination ou sur un plateau ou l'éliminer si usage unique.



3. FHA après